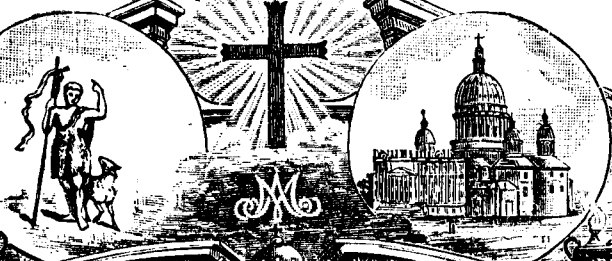


6026
570



DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX N° 1.

Samedi 2 Janvier 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HÉBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

J. MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

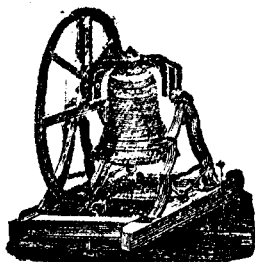
ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

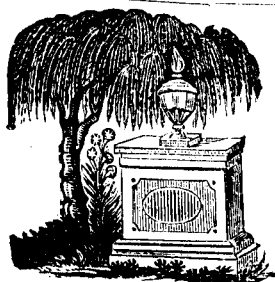
Wm McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" " "

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 205, rue Laval.

MAISON DE SANTE

PUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	4	JANVIER	— Convent de la Miséricorde.
MERCREDI	6	"	— Collège de Joliette.
VENDREDI	8	"	— Ste-Généviève de Berthier.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	3	Janvier	— Oct. de S. JEAN, doub.
LUNDI	4	"	— Oct des SS. INNOCENTS, doub.
MARDI	5	"	— Vigile de l'Épiphanie, semid.
MERCREDI	6	"	— L'ÉPIPHANIE, d. 1 cl. d'oblig.
JEUDI	7	"	— De l'Octave, semid.
VENDREDI	8	"	— De l'Octave, s mi l.
SAMEDI	9	"	— De l'Octave, s mid.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 3 janvier 1892. — Annonce de l'Épiphanie et de la quête pour l'œuvre des Esclaves par ordre de Sa Sainteté Léon XIII.

Cathédrale. — Dimanche, 3 janvier, confirmation à la messe de 7h. $\frac{1}{2}$.

Mercredi, 6 janvier, office pontifical à la grand'messe et aux Vêpres.

Dimanche, 3 janvier. — Fête du T. de Ste-Généviève à Berthier et dans l'île de Montréal.

Mercredi, 6 janvier. — Fête du T. de l'Épiphanie.

Dimanche, 10 janv. — Sol. du T. de St-Télésphore et Ste-Adèle.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{me} Année.

SAMEDI, 2 JANVIER 1892.

Vol. XXIX, No 1.

SOMMAIRE :

I A nos abonnés. — II L'Épiphanie. — III Notre-Dame de la Famille. — IV Chez les Pères du Saint-Sacrement. — V Discours de M. Boissard, avocat, de Monseigneur l'archevêque d'Aix, (suite) — VI Mort de Mgr Freppel — VII Conversion d'un ministre protestant au catholicisme. — VIII Les Trappistes au Canada. Notre-Dame du Lac des deux Montagnes, (à suivre). — IX Chronique. — X Aux prières.

A NOS ABONNES

09064

Avec 1892, la *Semaine Religieuse* de Montréal entre dans sa dixième année. Elle espère que l'année qui commence lui sera aussi favorable que celle qui vient de disparaître. Elle a eu en effet, la légitime satisfaction d'avoir vu augmenter dans de très notables proportions le nombre de ses abonnés et de ses lecteurs : cette satisfaction ne lui fait point oublier ses devoirs de reconnaissance pour toutes les bonnes volontés qui l'ont aidée dans la tâche qu'elle s'est tracée.

Cette sympathie nous impose le devoir de rendre de plus en plus intéressant, de plus en plus instructif, de plus en plus édifiant enfin ce recueil. Les familles y trouvent et y trouveront le résumé des événements religieux non seulement de Montréal, mais du monde catholique, de sages conseils, des histoires pieuses destinées à satisfaire le cœur en élevant l'esprit; les communautés religieuses et les membres du clergé, d'utiles renseignements et des sujets de méditation choisis avec soin.

La *Semaine Religieuse* s'efforcera de remplir son programme. De son côté elle espère qu'on lui continuera la bienveillance dont elle a déjà reçu des témoignages bien nombreux.

* * *

- En adressant à tous ses lecteurs les vœux qu'elle forme pour leur bonheur ici-bas, elle leur renouvelle l'expression de sa sincère reconnaissance.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

L'ÉPIPHANIE

Jésus étant né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils disaient : Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus pour l'adorer. A cette nouvelle, le roi Hérode fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et rassemblant tous les Princes des prêtres et les Docteurs du peuple, il leur demandait où le Christ devait naître. Et il lui dirent : En Bethléem de Juda ; car il est écrit par ce Prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda ; car de toi sortira le Christ qui régira mon peuple d'Israël.

Alors Hérode, ayant appelé les mages en secret, s'enquit d'eux avec grand soin du temps auquel l'étoile leur avait apparu. Et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez et informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que je vienne aussi l'adorer. Ayant ouï ces paroles du roi, ils partirent. Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait, jusqu'à ce que, étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils revirent l'étoile, ils furent transportés de joie, et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent. Et ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents l'or, l'encens et la myrrhe. Et ayant reçu en songe l'ordre de ne point aller trouver Hérode, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. (Matth. II. 1-13).

Les Mages, prémices de la Gentilité, ont été introduits auprès du grand Roi qu'ils cherchaient, et nous les avons suivis. L'enfant nous a souri comme à eux. Toutes les fatigues de ce long voyage qui mène à Dieu sont oubliées ; l'Emmanuel reste avec nous, et nous avec lui. Bethléem, qui nous a reçus, nous garde à jamais ; car à Bethléem nous possédons l'Enfant et Marie, sa Mère. En quel lieu du monde trouverions-nous des biens aussi précieux ? Supplions cette Mère incomparable de nous présenter elle-même ce Fils qui est notre lumière, notre amour, notre Pain de vie, au moment où nous allons approcher de l'autel vers lequel nous conduit l'Étoile de la foi. Dès ce moment, ouvrons nos trésors ; apprêtons notre or, notre encens et notre myrrhe, pour le nouveau-né. Il agréera ces dons avec bonté ; il ne demeure-

ra point en retard avec nous. Quand nous nous retirerons, comme les mages, comme eux aussi c'est par un autre chemin, par une voie toute nouvelle, que nous rentrerons dans cette patrie mortelle qui doit nous retenir encore, jusqu'au jour où la vie et la lumière éternelle viendront absorber en nous tout ce qui est de l'ombre et du temps.

NOTRE-DAME DE LA FAMILLE

Il y avait Amel, le pasteur, et Penhor la blonde, sa femme, qui demeuraient en la paroisse de Saint-Vinol, présentement noyée dans la baie de Cancale. Ils s'aimaient bien ; Penhor était bonne et jolie, Amel était fort et bon ; c'était lui qui portait la statue de la Vierge Marie à la procession de la mi-août. Ils n'avaient point d'enfant, et cela faisait leur triste se.

Une fois qu'Amel revenait tout soucieux des champs, il trouva Penhor qui pleurait, et devinant bien pourquoi, il lui dit :

— Ma chère femme, vois-tu, ce serait de tisser un beau voile à Marie toujours vierge. En récompense elle te donnerait un petit ange à bercer.

Croyez-vous qu'un homme puisse penser le premier ? Non, c'est toujours la femme. Penhor avait tissé le voile d'avance, plus blanc que nige et transparent comme les brumes d'été.

La vierge de Saint Vinol était très riche, parce que les gens du pays péchaient beaucoup et la comblaient d'offrandes ; mais en voyant ce voile précieux, qui ne payait la rançon d'aucun gros péché, elle fut contente et l'accepta. Amel et Penhor eurent un petit enfant et s'aimèrent davantage auprès de son berceau.

Dès que l'enfant eut ses neuf jours, Penhor qui était encore bien faible le prit dans ses bras et se rendit à l'autel de la Vierge.

— Marie, dit-elle agenouillée, voici le petit trésor que vous nous avez donné ; nous vous le rendons, ô Mère ! qu'il soit à vous et qu'il grandisse promis à votre couleur céleste. Regardez-le, bonne Vierge, nous l'avons appelé Raoul, comme le père de son père ; regardez-le bien pour le reconnaître au jour où il aura besoin de vous.

Amel répondit :

— Ainsi soit-il !

Et l'enfant grandit, vètu de la couleur du ciel.

On ne sait pas si ce fut à cause des péchés de la paroisse de Saint-Vinol ou à cause des péchés de toute les paroisses de la côte ; mais voilà qu'une nuit de grand malheur l'eau de la rivière s'enfla comme le lait bouillant qui franchit les bords du vase ; le vent soufflait, la pluie tombait, la terre tremblait. Toute la plaine se couvrit d'eau, et quand vint le matin, on vit que ce n'était pas la rivière qui débordait, mais bien la mer.

Elle arrivait sombre, houleuse, révoltée. Elle avait rompu les barrières, posées à son courroux par la main de Dieu. Elle arrivait ; elle ne s'appelait plus la mer, mais le déluge.

L'église de Saint-Vinol était située sur une hauteur, les inondés s'y réfugièrent ; mais Amel et Penhor restèrent à la maison, bâtie encore plus haut que l'église.

Et quand l'eau vint à eux, ils montèrent au premier étage avec le petit Raoul ; et quand l'eau les y suivit, ils grimperent sur le toit ; l'eau les y suivit encore.

— Mon mari, dit Penhor, Dieu soit loué nous allons mourir tous ensemble.

— Non, répondit Amel.

— Eh quoi ! s'écria-t-elle, songerais-tu à nous abandonner !

— Non, dit encore le pasteur.

L'eau venait. Il ajouta, debout qu'il était sur l'arête du toit :

— Prends notre petit Raoul, je vais t'aider à grimper le long de moi ; tu mettras tes pieds sur mes épaules et tu tiendras ferme...

Penhor se jeta à son cou, en pleurant. Elle comprenait.

— Jamais ! dit-elle.

Dépêche-toi, je le veux, c'est pour l'enfant. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus, et peut-être que l'eau s'arrêtera. Adieu ma chère femme, si je meurs et que tu sois sauvée, ce sera bien... Dis-lui qu'il se souvienne de son père.

Penhor obéit, et dès qu'elle fut montée, l'eau passa sur la tête d'Amel.

Penhor, pleurant tout son cœur par ses yeux, tenait l'enfant. Quand l'eau toucha sa ceinture, elle éleva le petit Raoul, après l'avoir pressé contre sa poitrine, et lui dit :

Grimpe le long de moi, je vais t'aider. Tu mettras tes petits pieds sur mes épaules et tu te tiendras ferme.

— O mère, dit l'enfant, je ne veux pas !

— Dépêche-toi, moi je le veux ! peut-être que l'eau s'arrêtera.

En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus; et si tu es sauvé, ce sera bien... Adieu, mon chéri, mon fils, mon cœur; souviens toi de ton père et de ta mère.

E le ne parla plus, parce que l'eau couvrit sa bouche.

Au-dessus des vagues, il ne resta que la tête blonde du petit Raoul et un pli de sa robe azurée qui flottait au courant de l'eau.

Or, la vierge de St-Vincent juste à ce moment sortait de la plus haute fenêtre de l'église où tout était noyé, abandonnant sa niche submergée pour se réfugier au ciel. Elle emportait toutes ses offrandes avec elle. En prenant son vol, elle aperçut la tête blonde du petit Raoul et le pli de sa robe bleue. La vierge s'arrêta.

— Cet enfant est à moi, dit-elle, je veux l'embrasser au si.

Et en effet, elle le prit par ses doux cheveux, croyant le soulever aisément; mais l'enfant était lourd, lourd pour un si petit corps, si lourd que la Ste Vierge fut obligée de lâcher toutes ses offrandes et d'y mettre les deux mains!

Quand elle eut tout lâché, le lin, les tissus et les fleurs, elle put enfin soulever l'enfant et alors elle ne s'étonna plus du poids qu'il pesait. Penhor, sa mère, s'attachait à lui de ses doigts mourants, et de ses doigts mourants le père s'attachait à la mère.

— Oh! dit la Vierge émue et joyeuse à la vue de cette grappe de cœurs, Dieu a fait de belles choses sur la terre.

Et dans un pli de sa robe étoilée, elle mit le père avec la mère, la mère avec l'enfant, trois amours en un seul et qui n'ont qu'un seul nom: *la famille!* nom béni ici-bas comme au ciel.

On raconte cette histoire entre Cancale et Pontorson, qui regardent tous deux le Mont Saint-Michel.

PAUL FÉVAL.

CHÈZ LES PÈRES DU SAINT-SACREMENT

Nous tenons à dire un mot de la touchante manifestation que les carriers et les charretiers de pierres ont faites jeudi le 17 décembre dernier, au bénéfice d'une œuvre devenue très populaire: l'œuvre des Pères du Très Saint Sacrement, avenue Mont-Royal. Cette œuvre a pris de tels développements que les Pères ont dû constater l'insuffisance de leur petite chapelle provisoire et songer sérieusement à construire un temple plus vaste.

C'est une partie de la pierre nécessaire à cette construction —

cent cinquante voyages — que les propriétaires de carrières ont donné gratuitement et que les charretiers ont charroyé jeudi, en organisant à cette fin une manifestation dont le souvenir restera longtemps dans la paroisse. Réunis au nombre d'environ cent cinquante aux alentours de l'hôtel de ville, avec chevaux enrubbannés, attelages d'apparat des grands jours de fête, drapeaux flottant au vent dans les voitures chargées de pierre, commissaires à cheval, ils ont défilé, aux accords d'une fanfare, par les rues St-Louis, Robin, St-Joseph, St-Laurent jusqu'à la rue Sherbrooke, puis ont remonté par la rue St-Denis jusqu'à l'avenue Mont Royal, à la résidence des Pères.

On remarquait dans le cortège les Pères Estévenon, supérieur Letellier et Boscher. MM. les abbés Vieu et Dupras, l'honorable Louis B-aubien. MM. A. Desjardins, M. P., J. O. Villeneuve, M. F. P., les Maires et les Conseillers municipaux du Mite-End et de la Côte St Louis. Les pompiers des deux municipalités, à cheval, formaient l'avant-garde de la procession.

De la maison des Pères on se rendit à l'hôtel de ville où des discours furent prononcés par le R. P. Estévenon, au nom de son Institut, et par MM. Desjardins et Villeneuve, les deux députés du comté.

En somme cette manifestation, inspirée par la foi, a eu le plus beau succès. Elle fait honneur à toute la paroisse de l'Enfant Jésus, et notamment au comité d'organisation, qui avait pour président M. F. X. Prenoveau et pour secrétaire M. P. A. Lari-vière.

DISCOURS DE M. BOISSARD

Avocat de Monseigneur l'Archeveque d'Aix.

(Suite)

Que faisait notre ambassadeur ? Il avait disparu, on ne l'a vu nulle part, ni pour défendre l'ambassade, ni pour défendre les Français, ni pour défendre le drapeau ; c'était à se demander si nos pèlerins ne devaient pas se mettre sous la protection de l'ambassade de Russie, qui n'aurait pas, assurément, supporté de pareils outrages contre ses protégés. Heureusement, nous avions à la tête de nos pèlerinages des évêques profondément patriotes ; dès le premier moment, ils ont ramené

les pèlerins dans leurs hôtels, ils les y ont enfermés, ils leur ont dit : « Supportez tout. Pas un cri, pas une riposte, pas une imprudence ; vous savez combien la situation de la France est délicate dans le monde : armez-vous de patience, ne faisons rien qui puisse créer un embarras à notre gouvernement. » Et les pèlerins ont obéi, ils ont entendu sous leurs fenêtres les cris de haine, on les a fait escorter au milieu de la nuit comme des malfaiteurs par des gardes suburbaines, ils ont traversé l'Italie en recevant à chaque gare des outrages, ils y voyaient écrit en gros caractères : « Vive Sedan ! » A Pise 2,000 énergumènes se sont jetés sur leurs trains, ont brisé les vitres, maltraité et b'essé les Français. Nos pèlerins sont restés impassibles, je les admire et je les remercie. Ils ont montré ce que peut être la discipline des catholiques, la discipline, cette vertu si rare, celle de se vaincre soi-même, l'espoir et le prélude de la victoire. Pensez à ce qu'ils ont dû souffrir ! Des Français, des hommes jeunes, vigoureux, condamnés à voir la patrie outragée et à se taire ! Encore une fois je les remercie et je les admire.

Mais enfin voici leur supplice terminé, la frontière est passée et un cri de : Vive la France ! s'échappe de leur poitrine ; les voilà enfin sur cette terre généreuse, fière, qui ne provoque personne, mais qui veut être respectée, ils vont trouver des cœurs amis, des mains qui vont serrer les leurs, un gouvernement pour les protéger, pour les venger ; l'heure des humiliations est passée !

Hélas ! ils avaient trop présumé de leur gouvernement ; c'est le dimanche 3 octobre qu'ils rentrèrent en France ; ceux qui revenaient par la frontière de Nice trouvent la ville pavoisée comme aux plus beaux jours de fête : la flotte est dans le port couverte de tous ses pavillons ; sur la place nos ministres, entourés des chemises rouges, paradent au pied de la statue de Garibaldi à l'ombre des drapeaux italiens, aux cris de : Vive l'Italie ! Et comme pour mieux narguer nos pèlerins, un des orateurs officiels s'écrie : « C'est au pied de cette statue qu'est le vrai pèlerinage de la France » Je ne plains pas nos ministres et leurs amis, puisqu'ils se trouvent à leur place dans de pareilles mascarades ; mais notre armée, notre chère armée, condamnée à y assister, à défilér devant la statue de Garibaldi, sous les drapeaux italiens, aux cris de : Vive l'Italie ! pendant que, de l'autre côté de la frontière, depuis deux jours, les Français sont traqués, violents, bafoués aux cris de : Mort aux Français ! Vive Sedan ! Notre armée, ce que nous avons de plus cher au monde, nos enfants à nous tous, le cœur, le sang, l'âme de la patrie, notre armée à qui est confiée la garde de l'honneur du drapeau !

Voilà le spectacle qu'avait ménagé le gouvernement à nos pèlerins rentrant en France. C'était le dimanche, et le 5, tous les journaux de France publiaient pêle-mêle, avec le récit des orgies romaines, une dépêche semi-officielle de l'Agence Havas ainsi conçue, et qui n'a jamais été démentie : « L'ambassadeur de France a été chargé de remercier le gouvernement italien des mesures qu'il a prises pour protéger le palais de l'ambassade de France et les pèlerins français. Remercié ! De quoi ? de n'avoir rien fait ? nos pèlerins protégés quand ils avaient subi toutes les injures, et c'est le même jour que paraissait dans tous les journaux votre fameuse circulaire aux évêques qui se résume en un mot : Les pèlerinages peuvent facilement perdre leur caractère religieux ; en conséquence j'ai l'honneur de vous inviter à vous en abstenir.

Que reprochez-vous à cette circulaire ? s'écrie le procureur général : e'le est d'une correction parfaite dans la forme, et le fond était nécessaire.

La forme, j'en fais bon marché ; aussi bien que dans toute les chancelleries du monde il y des rédacteurs, dont le talent consiste à dissimuler une insolence sous des formes polies, à formuler fièrement une bassesse ou à parler pour ne rien dire ; encore une fois, la forme je vous l'abandonne.

Mais le fond ? Vous dites que votre circulaire était nécessaire pour arrêter les pèlerinages. Vous savez bien que ce n'est pas vrai. C'est le 5 octobre qu'elle a paru ; dès le 2 octobre au matin une dépêche expédiée de Rome par les directeurs du pèlerinage à toute les villes de France, annonçait qu'à raison des troubles de la veille tous les pèlerinages étaient supprimés. Ainsi votre circulaire était inutile, c'était déjà fait. Mais, dites-vous, les évêques pouvaient changer d'idée; il fallait les avertir que nous n'étions pas à même de les protéger. Quoi ! vous ne vous sentez pas en mesure de protéger nos nationaux contre l'Italie ! Vous en êtes là ! j'en rougis. Mais quand on a de pareils aveux à faire, on les fait la douleur au cœur, la rougeur au front, à voix basse ; on ne publie pas sa honte dans les journaux.

Mais non ! vous avez eu un autre but, je vais vous le dire : vous avez voulu plaider la cause de vos amis révolutionnaires d'Italie, en disant que les manifestations religieuses pouvaient facilement changer de caractère, vous avez voulu insinuer qu'elles en avaient changé et que c'était une excuse pour nos insulteurs. Mais ce n'est pas tout encore : la vérité, c'est que dans les premiers jours votre cœur a parlé malgré vous, je vais vous traduire en termes vulgaires ce qu'il a éprouvé : il faut des termes très vulgaires pour exprimer certains sen-

timents ! Quand votre ambassadeur a appris que dans les rues de Rome nos pèlerins étaient arrêtés, violents, notre drapeau foulé aux pieds, et que de toute part on criait : Mort aux français ! Vive Sedan ! il n'a eu qu'une pensée : Ce sont des catholiques, c'est bien fait ! Et quand vous avez vu rentrer en France nos pèlerins humiliés, comblés d'outrages, vous n'avez trouvé qu'une chose à leur dire : C'est votre faute, tant pis pour vous, n'y revenez pas ! L'aveu en échappait, il y a quelques jours, à un de vos amis qui s'écriait à la Chambre : Ils ne l'ont pas volé !

La vérité, messieurs, c'est que chez les hommes qui nous gouvernent, il y a un sentiment qui domine tous les autres : la soumission aux ordres de la franc-maçonnerie. La vérité, c'est que chez eux la haine des catholiques passe avant tout, même avant l'amour de la patrie.

Le président interrompant :

— Parlez-vous en votre nom ou au nom de votre client ?

— Je parle au nom de mon client et au mien.

Le président. — Votre serment professionnel ne vous permet pas d'attaquer directement l'Etat.

— Je n'attaque point l'Etat, monsieur le président, mais j'use de mon droit en censurant vos actes. Pour résumer toute ma pensée, je dis que le grand malheur de cette affaire, c'est que les hommes qui nous gouvernent ont eu le cœur franc-maçon avant d'avoir le cœur français. Eh ! bien, je dis qu'il y a eu là un crime de lèse nation.

Quand nous sommes en France, attaquez-nous tant que vous voudrez, traitez-nous en ennemis, en parias, accordez-nous moins de liberté qu'à Constantinople et en Irlande. Vous avez tort, car vous affaiblissez la patrie, et vous lui préparez des jours mauvais ; mais enfin, c'est à nous de nous défendre, et nous nous défendrons !

Mais à l'étranger le Français n'est plus monarchique, ni républicain, ni catholique, ni libre-penseur, ni socialiste. Comment ! ne savez-vous pas que le Français c'est le drapeau ? C'est à cette circulaire que Mgr Goubé-Soulard a répondu. Sa lettre, dites-vous est irrespectueuse, violente, sans mesure !

Irrespectueuse, expliquons-nous : il y a entre les évêques et les ministres des traditions de déférence réciproque et les évêques n'y manquent pas sans motif, car comme l'a dit Monseigneur, l'Eglise est l'école du respect.

Mais les évêques ne doivent pas respect aux ministres, ils le leur accordent librement, quand les ministres savent le mériter ; ils ne sont pas les subordonnés du ministre comme un colonel en face de son gé-

néral, ils traitent avec le ministre d'égal à égal, de puissance à puissance. L'évêque n'est pas un fonctionnaire, cela a été jugé bien des fois : il ne reçoit aucune délégation du pouvoir civil, et le ministère qu'il exerce ne peut lui être délégué que par le pouvoir religieux. Son traitement n'est point un salaire, c'est une dette de l'Etat reconnu par un traité solennel portant la signature de la France : c'est l'indemnité des biens de l'Eglise confisqués par la Révolution, et quand l'Etat supprime le traitement d'un prêtre, c'est comme s'il supprimait un coupon de la rente, sous prétexte que le rentier lui déplaît. Encore une fois, si les ministres demandent le respect à nos évêques, qu'ils commencent par leur en donner l'exemple.

Vous dites que la lettre de Monseigneur est violente, sans mesure. Je remercie le Ciel de ce qu'il y ait encore en France des hommes capables d'aimer sans mesure tout ce qui est grand, beau : la patrie, l'honneur, le drapeau. Je remercie le Ciel de ce qu'il y ait encore en France des hommes capables de s'indigner sans mesure quand la France est outragée. Ah ! si Monseigneur n'était pas capable d'aimer sans mesure il n'aurait pas eu le courage, il y a trente ans, d'aller s'installer sans ressources dans un faubourg misérable de Lyon, d'y bâtir une église, des écoles, des asiles, des hospices pour toutes les misères, de devenir la providence de cette population qui l'aime comme un père et dont l'acclamation l'a porté à l'épiscopat.

(A suivre).

MORT DE MONSIEUR FREPPEL

L'épiscopat Français vient d'être dou'oureusement éprouvé par la mort d'un des plus vaillants défenseurs des droits sacrés de notre sainte religion, Mgr Freppel, évêque d'Angers, membre de la chambre des députés, chevalier de la légion d'honneur.

Il était né le premier juillet 1827, à Obenay, (Bas Rhin), alors que l'Alsace appartenait à la France.

Mgr Freppel a été un grand orateur sacré et un savant théologien, un zélé propagateur des institutions catholiques dans son diocèse, un ardent lutteur au parlement. C'est comme théologien qu'il se fit d'abord connaître par ses cours à la Sorbonne au temps où la Sorbonne avait une faculté de théologie. Il prêcha en 1862 le Carême dans la chapelle des Tuileries, et se plaça d'emblée

parmi les prédicateurs en renom. Il excellait dans le genre difficile des oraisons funèbres et des panégyriques. Par l'ordonnance du discours, la grandeur de pensées, et la magnificence de langage, il mérite d'être rangé au premier rang des orateurs de la chaire au XIX^e siècle. Est-il rien de plus touchant que son panégyrique du général de Sonis, de plus élevé que son éloge du curé d'A's.

Sa facilité et sa puissance de travail servies par une mémoire extraordinaire tenaient du prodige : il embrassait tous les sujets et les traitait avec un égal succès.

En 1869, il eut l'honneur d'être désigné comme secrétaire de la commission chargée de la rédaction du dogme de l'infaillibilité du Pape.

Peu après, le siège épiscopal d'Angers lui fut assigné : comme évêque, il a doté son diocèse d'œuvres de bienfaisances nombreuses, créé, non sans frais et sans difficultés de toutes natures, une Université Catholique libre très suivie, relevé, restauré et construit plusieurs églises, parmi lesquelles on peut citer plusieurs monuments historiques de haute valeur.

Au moment de la guerre en 1870, il se réclama de son titre d'Alsacien pour adresser à l'empereur Guillaume une lettre de protestation, qui est un modèle de patriotisme.

Plus tard, en 1880, lors de l'expulsion des ordres religieux, il défendit pied-à-pied les monastères de son diocèse, à Angers, à Bellefontaine, comme pourraient le témoigner quelques-uns des pères Trappistes d'Oka qui l'ont vu à l'œuvre, ne cédant qu'à la force brutale, et alors seulement que sa dignité épiscopale ne lui permettait pas de résister davantage.

Député en 1880, il fut constamment sur la brèche, toujours prêt à répondre aux attaques dirigées contre la liberté de conscience, les droits des pères de familles et de l'Église, sans cesse menacés par les sectaires athées qui veulent déchristianiser la France.

La lutte ne l'effrayait pas : il avait l'ardeur du soldat qui sait son pays en danger ; et s'il parut quelquefois dépasser la mesure, il faut en rendre responsable l'entraînement de la lutte qui ne laisse pas toujours le temps de mesurer les coups. Dans la situation difficile qu'il occupait, seul membre du clergé dans le parlement français, il sut toujours faire respecter la robe qu'il portait.

Mgr Freppel ne ménageait pas ses forces, et ses secrétaires seuls

peuvent dire queile somme de travail il accomplissait. Il menait de-front les affaires de son diocèse et la politique, remplissaient avec un soin scrupuleux ses devoirs sacerdotaux.

Amé. ardente et pleine de zèle, intelligence supérieur, il s'est dépensé sans compter, et l'on peut dire de lui que « la lame a usé le fourreau. »

Ses dernières paroles à la chambre ont été une protestation indignée contre une inepte calomnie adressée à la mémoire du vénéré Pie IX.

Voilà l'évêque que pleure aujourd'hui la France catholique : sa mort est un vide difficile à combler, surtout au milieu de la crise passagère, nous le savons, que subit actuellement la religion dans notre mère-patrie.

CONVERSION D'UN MINISTRE PROTESTANT Au Catholicisme

Les journaux américains, notamment ceux de Boston, rapportent avec des détails intéressants la conversion au Catholicisme d'un ministre protestant, le Dr Spalding, recteur de l'église épiscopaliennne à Cambridge. Le *Herald* de Boston a consacré cinq colonnes au récit de cet événement qui a produit une vive sensation parmi les anciens co-religionnaires de l'ex-recteur. Avec une loyauté qui l'honore M. Spalding a tenu à convoquer les membres de l'église dont il était le ministre écouté pour leur donner les raisons de sa conversion. Il l'a fait en des termes si convaincus, avec des arguments si probants qu'aucune protestation ne s'est élevée du sein de son auditoire.

Ses doutes, ses luttes, sa passion pour trouver la vérité, tout a été dépeint avec une franchise qui lui a conquis toutes les sympathies, malgré les regrets ressentis par ceux dont il se séparait.

M. Spalding n'a laissé debout aucun des arguments invoqués par le protestantisme pour légitimer son existence. Il a également relevé avec force les raisons historiques, celles tirées du dogme, du besoin d'autorité, de l'unité de doctrine, qui font de l'Eglise Catholique la véritable église. N'ai-je pas entendu, ajoute-t-il, un ministre dire à des étudiants : Nous avons une croyance aujourd'hui, nous pouvons demain n'en avoir aucune. » Ce qu'il dit encore de la

grâce, des indulgences est marqué au coin de l'orthodoxie la plus saine et la plus éclairée.

Il est intéressant encore de constater que M Spalding indique St-Augustin comme un des Pères de l'Église qui ont le plus pesé sur sa décision; il y joint le cardinal Newman, qui quoiqu'en aient dit ses détracteurs n'était point un sophiste, et rappelle à son propos les paroles prononcées par le Dr Briggs. « Si c'est être hérétique que de suivre la doctrine du P. Newman, je me glorifie d'être hérétique avec lui.

La fin du discours de M. Spalding à ses anciens coreligionnaires est vraiment touchante.

« Dieu me garde, en agissant ainsi de prononcer un jugement contre vous; mais comme je vous l'ai dit souvent: suivez votre conscience, éclairez votre vie à la sainte lumière de la vérité. Le temps est court, l'éternité est longue. »

On comprend l'impression qu'à dû produire de telles déclarations. Mme Spalding doit prochainement, affirme le *Herald* auquel nous empruntons ces détails, abjurer le protestantisme pour suivre la religion catholique si bien définie par le nouveau converti.

LES TRAPPISTES AU CANADA

Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes.

“ Le psautier d'une main et la bêche de l'autre, ils défricheront des terres jusqu'alors rebelles à toutes cultures; leurs couvents, asiles de la prière, seront de grandes fermes monastiques où l'industrie humaine ira chercher ses modèles. Fécondés par leurs sueurs, les déserts les plus arides se transformeront en de riantes contrées, *pinguescent speciosa deserti*, les collines se revêtiront de joie, *et exultatione colles accingentur*; les paturages se couvriront de troupeaux, *induti sunt arietes ovium*; et les vallées seront chargées de froment, *et valles abundabunt frumento*, et pendant que le travail de l'homme opérera ces merveilles, la prière montera de ses lèvres vers Dieu comme l'hymne de l'adoration et de la reconnaissance: *clāmabunt etenim hymnum dicent*. Admirable spectacle que l'Ordre Monastique du travail chrétien aura été chargé de donner au monde pour l'instruction de tous les siècles... ..”

C'est en ces termes éloquentes que Mgr Freppel, évêque d'Angers parlait des Trappistes, lors de la consécration de l'Eglise abbatiale du Couvent de Bellefontaine en France.

Ces paroles, nous revenaient à la mémoire en visitant le Couvent de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, que les Trappistes de Bellefontaine sont venus fonder à Oka, il y a déjà dix ans.

Eux aussi ont transformé en champs productifs des terres incultes ; eux aussi ont converti en prairies des vallons stériles ; eux aussi ont fait croître le blé sur des côteaux arides où le roc remplace l'humus ; eux aussi possèdent des troupeaux qui animent aujourd'hui ces anciennes solitudes ; eux aussi, enfin élèvent chaque jour, chaque nuit leurs prières vers un Dieu juste et bon.

Montrer quels travaux les Trappistes ont accompli à Oka, l'enseignement qu'ils portent avec eux, et l'heureuse influence qu'ils ont sur l'agriculture de cette partie de notre pays : tel est le but de cette étude. La Trappe est une grande école de travail, et surtout de travail agricole : elle est en même temps une grande école de pénitence. Voyons ces deux points :

* * *

L'établissement des Trappistes à Oka est dû aux persécutions dirigées en France contre les ordres religieux par les sectaires qui gouvernent ce pays et à l'exécution des décrets d'expulsion rendus en 1880.

Depuis quelques années déjà un prêtre de St-Sulpice, M. l'abbé Rousselot, qui a laissé parmi nous des œuvres nombreuses de sa charité et de sa pieuse initiative, s'était plusieurs fois préoccupé d'établir un couvent de pères Trappistes. Il estimait avec raison que ces pères rendraient à tous les points de vue de nombreux services ; et dans ce but s'était adressé au T. R. P. Abbé du couvent de Bellefontaine, près Cholet, son pays natal.

Ces premiers pourparlers n'aboutirent pas. Le T. R. P. Abbé de Bellefontaine hésitait à diminuer le personnel de sa communauté, personnel qui, pour faire quelque bien, doit toujours être forcément assez nombreux.

Mais lorsque les décrets supprimant en France les maisons des Religieux furent mis à exécution, cette raison n'eut plus de valeur ; il devenait même nécessaire d'assurer un refuge au cas où la persécution continuerait, et les propositions de M. l'abbé Rousselot furent l'objet d'un nouvel examen.

Le T. R. P. Abbé Dom Jean-Marie se rendit donc au Canada pour conclure la négociation engagée et voir le domaine où l'on pourrait établir une nouvelle Trappe.

Il fut mis en rapport avec Messieurs de Saint-Sulpice qui désiraient vivement doter ce pays d'une maison de l'ordre des Cisterciens. Ces Messieurs savaient en effet quels remarquables travaux de défrichement les Trappistes avaient effectués à la Melleraye, au Port du salut, à Foncombault, et plus récemment dans les Dombes, près de Trévoux; ils n'ignoraient pas non plus leurs belles plantations de vignes et de fleurs à Staouéli, (en Algérie), leurs héroïques efforts pour assainir les environs de Saint-Paul des Trois-Fontaines à Rome.

Aussi n'hésitèrent-ils pas à donner une concession de mille arpents à prendre dans leur vaste domaine d'Oka. Un agrément réciproque intervint et au mois d'aout, 1881 ces terres furent mises à la disposition des Trappistes de Bellefontaine.

Elles sont situées à trois milles du village d'Oka, dans une position admirable au point de vue pittoresque, mais, (toute médaille à son revers), dans un sol entièrement inculte, couvert de nombreux blocs erratiques entraînés par les torrents à une époque reculée, et provenant d'anciens glaciers, entrecoupé de marécages et occupé par une forêt improductive de peu de valeur.

L'humus ou terre arable y est peu profond, mais sain, et sous l'action d'engrais bien choisis, donne pour les céréales et surtout pour les légumineuses des produits satisfaisants.

(A suivre).

Monsieur P. Dupuy, qui a fondé la *Semaine Religieuse* et l'a dirigé avec beaucoup de succès pendant les six premières années, est décédé lundi dernier, au couvent de la Miséricorde. Les funérailles ont eu lieu mardi. Un service a été chanté ce matin à la cathédrale pour le repos de son âme. R. I. P.

CHRONIQUE

Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché, à 8 heures du soir.

* * * Mercredi prochain, fête de l'Épiphanie, il sera fait dans les églises de ce diocèse une quête en faveur de l'œuvre de l'abolition de l'Esclavage. Cette quête a été ordonné par N. E. S. Père le Pape dans une encyclique publiée l'année dernière.

Ordinations par Mgr l'archevêque de Montréal, à la cathédrale, le 25 décembre 1891.

Sous-diaconat : M. P. T. Cantillon, Toronto.

Diaconat : M. A. P. Guillet, St-Hyacinthe.

* * * Les offices nouveaux de S. Jean Damascène, S. Jean de Capistran et S. Sylvestre sont obligatoire à partir de l'année 1892. On peut se procurer ces offices à l'archevêché en s'adressant à M. l'abbé C. W. Martin.

* * * Nous lisons dans le *Bulletin religieux de Montauban* : — « Le Vatican a fait parvenir à M. Henri Lasserre la déclaration formelle que la Sacré-Congrégation de l'Index ne saurait en rien modifier la décision qui condamne sa traduction des saints Evangiles. On ne peut douter que l'illustre historien de Notre-Dame de Lourdes ne remplisse ses devoirs de catholique obéissant.

La mise à l'Index a eu lieu, pour M. Henri Lasserre, dans des conjonctures et avec des détails pénibles. Ses amis les plus fervents, devenus rapporteurs dans l'affaire, ont déclaré que la traduction des saints Evangiles ne pouvait pas se justifier au point de vue théologique. Henri Lasserre a reçu de Léon XIII des témoignages d'affection. »

* * * Les évêques de l'Autriche viennent de faire lire en chaire dans toutes les églises catholiques de ce pays, une lettre pastorale collective de la plus haute importance. Dans cette lettre, ils revendiquent les droits des parents et de l'Eglise dans l'éducation, recommandent vivement la création d'écoles catholiques et la fondation d'une université catholique, parlent des devoirs des catholiques vis-à-vis de la presse, et des utopies socialistes, et la nécessité d'assurer la liberté du Saint-Siège.

Finalement, l'épiscopat recommande de prendre dès à présent des mesures en vue de célébrer dignement les noces d'or épiscopales de Léon XIII.

Cette lettre est signée des 33 archevêques ou évêques de l'Autriche.

* * * Un jour, dans le salon de Jules-Janin, un de ses amis apercevant un crucifix eût l'inconvenance de lui dire : « Que fais-tu donc de ça ? Ça, répondit Janin, en saluant, c'est le bon Dieu. Et je ne veux pas quand je serai près de mourir, qu'on soit obligé d'aller le chercher chez ma portière. »

AUX PRIERES

M. Joseph L. Boule, Montréal.

M. J. N. A. Archambault, notaire, Varennes.

M. Lactance Monette, Montréal.

M. Ernest Dufresne, Montréal.

B. I. P.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et, qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce Sirop, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre Sirop de Térébenthine. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St-Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

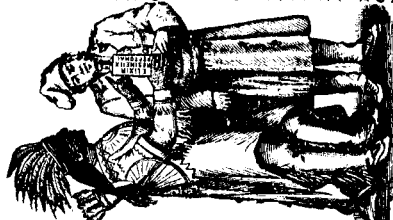
Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

Elixir Resineux Pectoral

Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxmons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de commerçants, de navigateurs, de marins, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :



MARQUE DE COMMERCE.

Montréal, 27 mars 1889.
Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des pouxmons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de clinique
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centims la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Ferment toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

L. J. A. SUBVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc]
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE,

MONTREAL



CASTLE & FILS
 VITREAUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THÉRESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDOTTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 878 B,
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSÉREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.,
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.